

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Matière : Domaine et  
patrimoine

Sous matière : Autres  
actes de gestion du  
domaine public

**OBJET :  
DENOMINATION  
– ESPACE  
GERMAIN  
CAUSSINUS**

Séance du Conseil Municipal du 27 mars 2021,  
Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY  
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence  
de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

**Présents** : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, GUILHEM  
Evelyne, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, GUIRAUD Philippe, RATABOUIL  
Jacqueline, VERONIN-MASSET Jean-François, BATIGNE Brigitte, ZAMAÏ Giovanni,  
BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, SURRE Régine, SIBRA Daniel, CHABERT  
Sabine, RATABOUIL Michel, BARTHES Chantal, DE LA CASA Javier, ASENSIO-  
VERGNES Nicolas, SOULIER Agnès, GRANIER Précillia, GAÏANI Audrey, PINEL  
Jean-Louis, THOMAS Guy, CAFFIER Karole, ROSSICH Thierry,

Formant la majorité des Membres en exercices.

**Procurations :**

M. GRIMAUD Bernard donne procuration à Mme GRANIER Précillia,  
M. BARBAUD Pierre donne procuration à M. MAUGARD Patrick,  
Mme BOURREL Marie-Claude donne procuration à Mme CATHALA-LEGUEVAQUES  
Nicole,  
M. PERLES Bruno donne procuration à Mme ESCAFRE Elisabeth,  
Mme SANTINI Delphine donne procuration à M. GREFFIER Philippe,

**Absents** : M. CABANIE Didier,

**Secrétaire** : Mme GAÏANI Audrey,

LE NOMBRE DE CONSEILLERS  
MUNICIPAL EN SERVICE EST  
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION CONSEIL  
EN DATE DU : 19.03.2021

AFFICHAGE EN DATE  
DU : 19.03.2021

PUBLICATION DE LA  
PRESENTE EN DATE  
DU : 08 AVR. 2021

Monsieur le Maire rappelle l'intérêt de donner une dénomination officielle au  
nouvel espace de stationnement, à l'angle de la Rue du Moulin Vieux et du  
Boulevard LAPASSET, en lieu et place d'une partie de l'ancienne poterie de  
Monsieur Germain CAUSSINUS.

Il précise que la poterie Familiale CAUSSINUS fut créée au 19<sup>ème</sup> siècle et  
qu'elle était spécialisée en fabrication d'articles à usage domestique (cruches,  
cassoles, etc.). Placé idéalement à proximité de l'ancienne carrière, toute  
proche du cimetière actuel. Elle fut fermée en 1914, victime d'une forte  
concurrence.

Suite à l'avis favorable de la Commission Communale Aménagement du  
Territoire Communal, Habitat, Travaux Enseignement Supérieur en date du 26  
mars 2021, Monsieur le Maire propose la dénomination de l'aire de  
stationnement «Espace Germain CAUSSINUS ».

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
APRES AVOIR DELIBERE**

**DECIDE** que l'aire de stationnement de la commune ci-après désignée figurant sur le plan annexé à la présente délibération recevra la dénomination officielle suivante :

- Espace Germain CAUSSINUS

**PRECISE** que les services fiscaux (cadastre), la Poste, les services de secours et les concessionnaires (EDF, GDF, Lyonnaise des Eaux, France Telecom) seront informés.

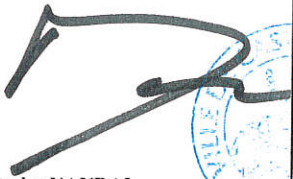
*ADOpte A L'UNANIMITE*

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.  
Pour extrait conforme au registre.

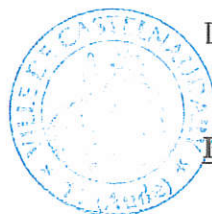
La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 27 mars 2021.

Ampliation faite le :  
08 AVR 2021  
Certifiée exécutoire par réception  
en Préfecture le :  
07 AVR 2021  
Par publication le :  
08 AVR 2021  
Par délégation,  
Le Directeur Général des Services



Nicolas NAYRAL



Le Maire,

  
Patrick MAUGARD